

## Présentation

Suite aux élections municipales, il revient aux nouvelles équipes de mettre en œuvre leurs projets de campagne. Le succès de cette mise en œuvre reposera en grande partie sur la capacité des élus à savoir travailler ensemble et s'organiser concrètement autour d'objectifs communs. Cette formation vise à permettre aux élus municipaux d'acquérir la méthodologie indispensable pour mener à bien concrètement leurs projets.



## Programme / objectifs pédagogiques

1. Savoir déterminer avec précision le « Qui fait quoi » au sein d'une équipe municipale
2. Être en mesure de mettre en place les commissions et groupes de travail adaptés aux projets locaux
3. Découvrir les différentes formes d'association de la population aux projets
4. Connaître les 5 clefs d'une réunion efficace
5. Maîtriser les outils numériques destinés à favoriser le travail en équipe

## Moyens pédagogiques

Présentation du cadre juridique général et conseils pratiques en fonction des attentes, échanges et partage de bonnes pratiques. L'intervention s'appuiera sur des diaporamas, études d'exemples concrets et mises en situation concrètes directement liées aux projets de l'équipe municipale. Formation dans une salle dédiée en intra, vidéoprojecteur pour la diffusion des supports, carnet de note, supports pédagogiques « papier » et numérique.

## Intervenant



### Christophe ROBERT

Juriste, élu local, enseignant en Droit public, auteur de nombreux ouvrages juridiques pratiques (*L'accès aux documents administratifs*, *Le guide de l'autorité parentale*, *Les troubles du voisinage*, *La justice de proximité...*), il intervient depuis plus de 20 ans pour former les maires et les élus locaux sur le terrain.

## Organisation et financement

- Formation proposée en intra
- Durée de 4 heures au titre du DIF Elus (DIFE)
- Coût : 290 euros TTC
- Prise en charge financière directe par la Caisse des Dépôts et Consignations (code ELU0603)

